

Archet BSE
pour approbation
16.9.88

Note à Monsieur le Ministre

Concerne : Comparaison des dépenses prévues et celles engagées dans le cadre du camp d'entraînement des sélections nationales masculine et féminine à Butare du 18 juillet au 24 Août 1988

1) Montant prévu suivant la note à l'O.T. n° 1872/15-08-88

du 23 juin 1988 en annexe et réparti comme suit :

- Hébergement et restauration : - - - - -	673.200 frs
- Frais de mission et jetons de présence = - - - - -	<u>202.400 frs</u>
Total =	<u><u>875.600 frs</u></u>

2) Montant reçu par Uvashibya Evode (cfr son rapport

de mission vous transmis le 31/8/88 en annexe = - - - - - 875.000 frs

3) Dépenses effectuées et dont les factures ont été payées = - - - - -

- Hébergement et restauration à l'UHR Butare : - - - - -	519.600 frs
- jetons de présence des joueurs et entraîneurs = - - - - -	138.200 frs
- Frais de voyage des joueurs = - - - - -	47.850 frs
- Frais de mission = - - - - -	104.800 frs
- Soins médicaux + savons = - - - - -	25.040 frw
- Restauration à l'Hotel Town (fact. du 23/8/88) - - - - -	22.930 frw
- Films au Groupe scolaire Butare = - - - - -	4.000 frw
- Cadeau de l'entraîneur soviétique = - - - - -	4.000 frw
- Imprévus = - - - - -	<u>2.510 frw</u>
Total	<u><u>868.930 frw</u></u>

4) solde = 875.000 frw - 868.930 frw = - - - - - 6.070 frw

N.B. : Comme les dépenses avaient été prévues sur base des prix de KAVUCHI, l'expert devait être logé et restauré à l'endroit même sans de plus exigérés, il s'est fait que les entrai nements ont été mis à l

et que l'expert fut logé à l'IBIS, Hôtel coûteux
 Par ailleurs, d'autres subvins tels que frais médicaux,
 réception à l'occasion des matchs d'exhibition, etc... n'avaient
 pas été prévus. C'est ainsi que certaines factures reprises
 ci-après sont restées impayées :

- bon de commande médicaments : 7.830 franc
 - Réception au café Impala : 10.041 franc
 - Hôtel IBIS (logement et restauration de l'
 Entraîneur russe) 487.724 franc
 - Hôtel des Diplomates - logement et restauration
 de l'Entraîneur russe : Facture 8887 du 15 au 17/8/88... 15.745 franc
 Facture 8954 du 24 au 26/8/88... 13.707 franc
- Total 234.047 franc.

Mme MURRAY DUBOIS.

Je vous remercie de me
voir avec a désirer
pour des explications
nécessaires pour l'exécution.

RB: Ughirashelangi Brooke
fut nommé à l'insud-
dement Préfectoral de
Buzumba. Donc ce
travail nous revient.

Clyfford
1998

Au Ministre,

W
29.9.88

Il s'agit du rapport de mission effectuée à Butere du 18/2 au 24/2/1988 dans le cadre des préparatifs de nos sélectives de WB aux prochains Jeux africains.

Au sujet du rapport financier, une somme de 6.020FRU reste disponible mais les factures de l'hôtel Ibis, de l'hôtel des diplomates, du café Impala et du Docteur ne sont pas encore réglés.

La section devra prendre des dispositions nécessaires pour cette dépense.

Au côté matériel, nous sommes revenus avec 28 ~~billets~~ ^{billets}, utilisés, 4 balles, nouvelles offertes par l'expert, 24 cuisiniers et les tee-shirts offerts par le Ministère. Il y a aussi 1 carton de soupons de toilettes.

Evode
mm

9.1.9.88

BSE

Chercher, Erosle
Prou exeurter

Q 5.9.88

RAPPORT DE MISSION EFFECTUEE A BUTARE DU 18 JUILLET AU
24 AOUT 1988 DANS LE CADRE DES ENTRAINEMENTS DES SELEC-
TIONS NATIONALES FEMININE ET MASCULINE DE VOLLEYBALL.-

Conformément à la Note de service n° 2024/15.08.01
du 11/07/1988, nos sélections nationales de Volleyball féminine et
masculine se sont retrouvées à Butare pour le Camp d'entraînement qui
s'est déroulé du 18 Juillet au 24 Août 1988.

- But du Camp d'Entraînement :

- Préparer les jeux de la zone qui auront lieu au RWANDA en 1989.

- Objectif du Camp :

- Améliorer la performance tant individuelle que collective de
nos joueurs.

- Moyens mis en oeuvre :

1°) Moyens Humains : 2 superviseurs

1 Entraîneur Soviétique

4 Entraîneurs Rwandais

32 joueurs

1 chauffeur.

2°) Moyens Matériels : 1 balle/joueur soit 32 balles

1 paire de pantoufle/joueur

2 culottes et 2 tee-shirts/joueur

1 véhicule.

3°) Moyens Financiers: (875.000 FRW) HUIT CENT SOIXANTE QUINZE MILLE
FRANCS RWANDAIS.

4°) Horaire d'entraînement : 4 heures/jour et par sélection.

A - DÉROULEMENT DE L'OPERATION

- L'entraîneur soviétique est arrivé à Kigali le 15 Juillet 1988
à 1 heure du matin. IL a été accueilli comme prévu par Mademoiselle
GASINGWA Marie Médiatrice et Monsieur UGIRASHEBUJA Evode, tous deux Agents
du MIJEUCOOP.

- Il a été logé à l'Hôtel des Diplomates où les premiers échanges
avec la Fédération Rwandaise de Volleyball ont eu lieu en date du 16
Juillet 1988 en présence du Conseiller d'Ambassade de l'URSS à KIGALI.

Urgent
Je veux la comparaison
de la note sur les dépenses
prévues et celles
engagées

C'est au cours de cet entretien que l'entraîneur soviétique a été mis au courant de la mission qu'attendaient de lui la Fédération Rwandaise de Volleyball et le Ministère titulaire.

Au cours de l'entretien, nous avons en même temps organisé le voyage vers Butare. Ce voyage a été effectué le 17 Juillet 1988 en compagnie du Conseiller d'Ambassade de l'URSS et du Président de la Fédération.

- A Butare, l'entraîneur soviétique a été logé à l'Hôtel Ibis selon les instructions du Ministre et suite à notre note du 12 Juillet 1988 relative à la mission effectuée à Butare dans le cadre des préparatifs du camp d'entraînement.

- Les joueurs sont arrivés au lieu d'entraînement le 18 Juillet 1988. C'est à 19heures30 que le premier vice-président de la Fédération Rwandaise de Volleyball a ouvert le Camp.

- Dans le mot d'ouverture, le premier vice-président a souhaité la bienvenue aux joueurs et aux entraîneurs. Il leur a présenté le but et le programme du camp ainsi que les mesures prises pour la bonne conduite du camp.

- Du côté des joueurs, beaucoup de questions ont été soulevés notamment :

- le problème des jetons de présence
- le problème du remboursement des frais de voyage
- le problème de médecin.

A Ces questions, je leur ai répondu que le Ministère allait tout faire pour trouver des solutions adéquates. Partant, les entraînements ont effectivement démarré le 19 Juillet 1988 à 8H00.

B. ORGANISATION ET DEROULEMENT DES ENTRAINEMENTS

Selon les thèmes donnés par l'entraîneur soviétique, les entraîneurs nationaux préparaient les séances de mise en condition physique tandis que l'expert s'occupait surtout de la préparation spécifique. Chaque entraîneur a donc eu l'occasion de travailler avec les deux sélections. A raison de 4 heures d'entraînement par jour, les sélections s'entraînaient alternativement.

Pour déterminer l'apport à apporter à nos sélections nationales, l'expert a préféré réserver la première semaine au test de niveau de nos joueurs.

A cet effet, il a été organisé des jeux libres qui ont permis d'enregistrer des lacunes de nos joueurs; les grandes défaillances étant en général du côté moteur. C'est pour cette raison que nous avons décidé de consacrer la grande partie des entraînements à la préparation physique en proposant des exercices visant à améliorer certains facteurs de performance tels que la coordination, l'endurance et la vitesse de réaction.

Au cours des deux dernières semaines, le travail a été surtout orienté vers la préparation spécifique en vue d'améliorer les gestes techniques et tactiques. Notons que notre sélection masculine se porte bien sur ce point alors que la sélection féminine manque beaucoup d'expérience. Tout compte fait, une nette amélioration s'est fait remarquer à la fin du camp. Pour les deux équipes, nous avons noté les points positifs notamment sur le service et l'attaque. Un grand travail reste à faire du côté de la réception et de la défense. En gros, les entraînements se sont très bien déroulés malgré que certaines conditions de travail n'étaient pas remplies.

En effet, le manque d'un médecin permanent limitait en quelque sorte le travail dans le sens où il était très difficile à l'entraîneur de proposer des exercices exigeant un contrôle médical. Aussi le Docteur nous indiqué vers le milieu du camp s'est trouvé très occupé de façon qu'il ne pouvait pas suivre les joueurs comme nous le souhaitions. Cependant, son apport plein de bonne volonté reste louable.

Du côté des conditions matérielles, seules les genouillères nous ont fait défaut. Les tee-shirts nous accordés par le Ministère n'ont été utilisés que lors des rencontres du 21 Août 1988 à Kigali. Ils ont été donc remplacés par ceux nous donnés par la fédération car la qualité de ces premières nous a poussé à les garder pour des rencontres internationales vu la disponibilité de la valise du volleyball.

Du côté financier, le chèque de Huit Cent Soixante Quinze Mille Francs Rwandais (875.000 FRW) qui a été mis à notre disposition a couvert l'hébergement, la restauration et les autres urgences telles que les soins médicaux, les jetons de présence, le remboursement des frais de voyage, les frais de mission des agents du MIJEUCOOP, les besoins sanitaires et d'autres imprévus. Le résumé chiffré de cette opération est repris en annexe.

Remarque : La prise en charge de l'entraîneur soviétique à l'Hôtel IBIS et à l'Hôtel des Diplomates, le bon de commande des médicaments fournis par le Docteur ainsi que la réception des équipes au Café Impala n'ont pas pu être couverts par la somme susmentionnée. Nous demanderions que la gestion fasse le nécessaire pour cette décharge.

C. DIFFICULTES, REFLEXIONS ET SUGGESTIONS

A mon avis, le camp d'entraînement a bien réussi étant donné que nous n'avons pas rencontré beaucoup d'obstacles et que les joueurs ont travaillé dans un bon climat de travail.

Ce qui a été gênant c'est le fait que la motivation des joueurs a diminué vers la fin du camp. Ceci a été dû à la durée très prolongée et sans aucune rencontre de taille prévue pendant cette période. A ce sujet, les entraîneurs ont été désorientés de façon qu'ils n'ont pas pu évaluer parfaitement leur travail en vue d'un réajustement éventuel. Je proposerais que ce point soit bien étudié pour un déroulement efficace des entraînements à venir.

A propos de la composition de la sélection féminine, un problème se pose. En effet, si se d'entre elles viennent de terminer leurs humanités pédagogiques. Il faudrait que le MIJEUCOOP les aide à trouver une affection à Kigali où elles pourront compléter le bon effectif déjà en place afin de poursuivre les entraînements au moins trois après-midi par semaine.

Du côté des entraîneurs, ils ont très bien suivi activement le stage et je crois qu'ils pourront répondre positivement aux besoins de nos sélections en cas d'absence d'un expert. Ainsi, l'Adjudant Chef HABINSHUTI Christophe et Monsieur RUTAGANDA Jean Paul pourraient suivre la sélection masculine tandis que Monsieur MUTABAZI Emmanuel s'occuperait de la sélection féminine.

Enfin, comme nous devons préparer les rencontres de Nairobi, je pense qu'il serait mieux de voir déjà les conditions dans lesquelles nos sélections vont travailler pour ne pas être surpris à la dernière minute. Il faut aussi penser si possible à nos internationaux qui sont à l'étranger.

CONCLUSION

Ce camp d'entraînement qui a été une réussite nous annonce déjà un avenir promettant. Cependant, il ne faudra pas croiser les bras puisque nous savons notre mission du mois d'Avril. En temps que pays organisateur, nous devrions en principe tout faire pour notre classement et la représentation valable de notre pays lors des finales prévues en Angola au mois d'Août prochain. C'est pourquoi, il est nécessaire de démarrer le championnat national plus tôt que d'habitude et de multiplier les tournois au cours des week-ends.

Fait à Kigali, le 31 Août 1988

UGIRASHEBUJA Evode,
Agent du MIJEUCOOP.-

Ugirashebuja Evode
up. Ev.

RAPPORT COMPTABLE DE L'OPERATION

=====

N° d'ordre:	Libellé des opérations	: Dépenses
1	: Hébergement + Restauration à l'UNR	: 519.600 FRW
2	: Jetons de présence des joueurs	: 100 F X 31 pers X 30jrs =
	:	: 128.000 FRW
	:	: 100 F X 3 entraî.X 34 =
	:	: 10.200 FRW
	: Frais de voyage des joueurs	: 47.850 FRW
4	: Frais de mission	: -850 F X 44 jrs X 2 pers =
	:	: 74.800 FRW
	:	: -450 F X 44 jrs =
	:	: 19.800 FRW
	:	: -850 F X 44jrs X 3 entraî.=
	:	: 10.200 FRW
5	: Soins Médicaux + savons	: 25.040 FRW
6	: Restauration à l'Hôtel TOWN	: 22.930 FRW
7	: Films au Groupe Scolaire	: 500 FRW X 8 séances = 4.000FRW
8	: Cadeau de l'entraîneur Soviétique	: 4.000 FRW
	: Imprévus	: 2.510 FRW
TOTAL =		862.420 FRW =====

N.B.: Il reste la somme de SIX MILLE SOIXANTE DIX FRANCS RWANDAIS
(6.070 FRW).

UGIRASHEBUJA Evode
Agent du MIJEUCOOP.-

UGIRASHEBUJA
Evode



UNIVERSITE NATIONALE DU RWANDA

Campus Universitaire de Butare

ADR. TELEGR. UNINARWA, B. P. 117 BUTARE, RWANDA, AFRIQUE CENTRALE

TELEPHONE 272, 273

TELEX: UNR 605 BTE RW

AVIS DE FACTURATION

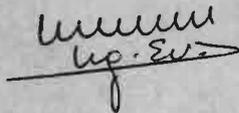
Le Ministère de la Jeunesse et du Mouvement Coopératif doit à l'Université Nationale du Rwanda, Campus de Butare la somme de CINQ CENT DIX NEUF MILLE SIX CENTS FRANCS RWANDAIS (519.600 FRW) pour avoir logé et nourri deux équipes nationales de Volley-ball (masculine et féminine) détaillés comme suit :

400 F x 36 (jours) x 36 (joueurs) = 518.400 FRW (du 18.07 au 23.08.88)
et 1.200 FRW (pour 3 encadreur venus le 17.07.88)

Soit, 518.400 F + 1.200 F = 519.600 FRW

Nous disons : CINQ CENT DIX NEUF MILLE SIX CENTS FRANCS RWANDAIS.

Pour accord
UGIRASHEBUJA Evode
Agent du MLJEUCCOOP
Superviseur du Camp
d'Entraînements



Le Directeur du Service aux Etudiants
de l'UNR - CUB



HATEGEKIMANA Gabriel



N.B.: Les repas du dimanche 21.08.88 (déjeuner et diner) n'ont pas été pris au Campus et ont été compensés par le diner du 18.07 et les petits déjeuners du 21 et 24.08.88.

FACTURE

Le MIJEUCOOP doit à l'hôtel-Restaurant "TOWN"
la somme de 22.930 FRW (Vingt deux mille neuf cent trente francs
rwandais), pour frais de restauration (dîner + souper) de la
selection de volley-ball en date du 21/08/1988, suivant les
factures en annexe.

Fait à Kigali, le 23/08/1988

RWAGASANA Saidi
Hôtel-Restaurant "TOWN"



Accord pour paiement
LE MIJEUCOOP

Pour acquit
RWAGASANA Saidi

FACTURE n°

LE MOULIN
2 B.P. 1512
MITEUCOOP

Date de 21/08

doit

Imprimerwa

Frais de la restaurant
pour Souper.

10.930 F

A payer

10.930 F

Peut être payé (francs)

10.930 F

mix mill

Imprimerwa



Facture n° 80/88

Date Le 21/08/88

M MITJEU COOP

doit

Imprimerie

- Frais de la restaurant pour dîner.	
A payer (12.000 Fr)	12.000 Fr
(Douze mille francs) E. J. [Signature]	}
39 personnes	12.000 Fr

La marchandise vendue n'est ni reprise ni échangée - Vérifiez avant l'achat

O.R.T.P.N

Kigali, le 22/08/88

Café Impala

B.P 1415 KIGALI.-

Compte 4404 - 72 BK

FACTURE N° 42/01/88

MIJEUCOOP

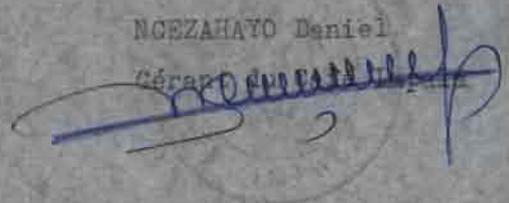
KIGALI.-

Ministère de la Jeunesse et du Mouvement
Coopératif doit au Café Impala la somme de DIX MILLE QUARANTE ET UN FRANC
(10.041 FRW) relatifs aux consommations du 21/08/88 suivant le bon de
consommation en annexe.

Certifié sincère et véritable et arrêté
à la somme de DIX MILLE QUARANTE ET UN FRANCS RWANDAIS.

NGEZAHAYO Daniel

Gérant



O.R.T.P.N

Kigali, le 22/08/88

Café Impala

B.P 1413 KIGALI.-

Compte 4404 - 72 BK

FACTURE N° 42/CI/88

MIJEUCCOP

KIGALI.-

Ministère de la Jeunesse et du Mouvement
Coopératif doit au Café Impala la somme de DIX MILLE QUARANTE ET UN FRANC
(10.041 FRW) relatifs aux consommations du 21/08/88 suivant le bon de
consommation en annexe.

Certifié sincère et véritable et arrêté
à la somme de DIX MILLE QUARANTE ET UN FRANCS RWANDAIS.

NGEZAHAYO Daniel

Gérant du Café Impala

FACTURE No 98188

Date 21/8/88

M. MIECOOP.

cote' 3/4mpata

doit

6 c/s de P^umua a 1126 66967

4 c/s de F^umua a 120 2880

5 Bils de P^umua 465

~~20041~~

(air melle quicapitel-wfrs

four Conammahen Confermo

Rwagarama Ernest

SECRETAIRERIE 16041

21.08.88. (signature)

FACTURE

N°

Date 29/7/88

M Mijencoop

doit

1 fl	Camibison	280
100 s	Alvibyl	800
200 s	Decontractyl	700
200 s	Voltairene	5.000
203	tubes Nifumil posm.	8.050
1	collyre dexopolyl fro.	250

15.080

à payer

TOTAL 15.080

- Caribison 1 flacon ✓

- Multivitaminie sluitje - ~~100~~ 100 comprimés ✓

- Decortanijl - 200 comprimés ✓

- Voltarine 25 - 200 comprimés ✓

- Nicotil Pansuades ~~40~~ 23 Tubes ✓

- Callyre Dexapolyfra ✓

PHARMACY MITOQZ

Pharmacien RAMNIK

FACTURE

R.C. C0059 - B.P. 47

No.....

R U Date

le 15/07/88

88

M

dolt

dolt

203' Novalgine

200

200

TOTAL

200

Marchandises vendues ne sont ni reprises ni echangées merci

La marchandise vendue n'est ni reprise ni echangée. - Vérifiez avant l'achat.

2260

PHARMACIE DE BUTARE
BUPHARMA

FACTURE

N°

Date 22

M. Mij en co (M. UCOOP)

doit

1Kg Vaselin	600
176h - Motyl	300

900

900

Wor!

TOTAL

PHARMACY MITUCC

FACTURE

Pharmacien RAMNIK

No.....

R.C. 0059 - B.P. 4

Date

28/7/88

M. BUTARE

Mijecoop

doit

1. Collyre Neomycin 350

2. Boites Asp Vit C Upsa 480

830Fr

TOTAL

830

Les marchandises vendues ne sont ni reprises ni échangées merci

PHARMACY MITOZ

FACTURE

Pharmacien RAMNIK

No.....

R.C. 00059 - B.P. 47

Date

le 22/07/88

BITAR

M

M. JEU COOP

151t

1/2	Tetracycline Pde	1800
1/2	Kool demature	800
2	Colton 7/5	350
2	Ascorb	200
2	Spanadaps 107x500	250
1	Bicristal tonique	850
TOTAL		4250
4250 R		

Les marchandises vendues ne sont ni reprises ni échangées merci

PHARMACIE DE BUTARE
BUPHARMA

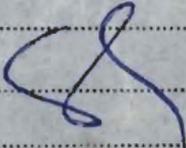
FACTURE

N°

Date 24/7/88

M Mijencoop

doit

1	Anti-grippine	1250
	ASpirine + vitc.	480
<u>1730</u>		
		
TOTAL		1730

E. R. P.

B. P. 586 - Tél. 30.340

BUTARE

FACTURE

N° 4892/88

Date 25/7/80

M. Migneyne

doit

Lavage

Réparation Indes 300

Vidange

Graissage

M.O.

Pays caelo 300
Pring

TOTAL

RULINDA EMMANUEL

Facture n°

P.C. 870 PETAIRE

Date 6/6/88

M. MIJEUCOOP

doit

Impriparwa

2 qd chaire poulet	4520
	9
4520	
<p>La marchandise vendue n'est ni reprise ni échangée. - Vérifiez avant l'achat.</p>	4520

PHARMACY MITOOL

FACTURE

Pharmacien RAMNIK

R.C. C0059 - B.P. 47

Date

No 8/8/88

BUTARE

M

Mitocoop

doit

Neobasitracine
pom mode

250Fr

250Fr

TOTAL

PHARMACIE DE BITARE
BUPHARMA

FACTURE

N°

Date

6/8/89

M

Mijenevop

doit

Algipour

pa

400F

TOTAL

400

PHARMACIE DE BUTARE
BUPHARMA N°

FACTURE

Date 20/7/88

M Mijencoop

doit

4	Spaardis	1000
---	----------	------

1000

cod.

TOTAL

1000

PHARMACIE DE BUTARE
BUPHARMA

FACTURE

N°

Date 12/8/88

M MIJEU COOP

doit

Boactrim forte

420f

TOTAL

420

Reçu de Monsieur
UBIRASITEBUJA EVOKE la
somme de Trente Cinq
Mille francs Rwandais
(35.000FRw) Représentant les
frais de Mission à Butare
pour le Camp d'entraînement
des sélections Nationales de U6
du 15 juillet au 27 Août 1988.

Fait à Butare, le 18/7/88

GASINGWA M. Médiatrice,
Agent sous-statut au MijEUcoop.

~~Gasingwa~~
le 18/07/1988

Reçu de Monsieur
UGIRASHEBUJA EVOLO
la somme de 4.200 FRW
(Quatre Mille deux cent
Francs Rwandais) représen-
tant les frais de voyage
aller-retour et les jetons
de présence au camp
d'entraînement.

Fait à Butare, Le 24/8/88

AC HABIBINSUZI e.

Reçu de Monsieur
UGIRASHEBUJA EVOLO
la somme de 4.200 FRW
(Quatre Mille deux cent
Francs Rwandais) représen-
tant les frais de voyage
aller-retour et les jetons
de présence au camp
d'entraînement

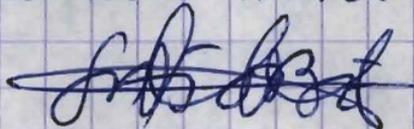
Fait à Butare, Le 24/8/88

Mutabazi Emmanuel

24/8/88

Recu de Monsieur
UG IRASHERUZA Eyoole La somme
de deux mille francs Rwandais
(2000 FRW) représentant les
jetons de présence pour le
Camp d'entraînement de la
Sélection Nationale de VB à
Butare

Fait à Butare, Le 23/8/88
Sebalinda Antoine



Recu de Monsieur
UGIRASHERUJA Évoque la somme
de deux mille quatre cent francs
Rwandais (2400 FRW) représen-
tant les jetons de présence et
Remboursement frais Voyage
pour le Camp d'entraînement
des sélections Nationales
de UB.

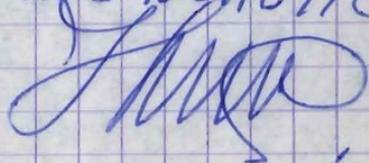
Fait à Butare
Le 20/ Août / 1988

NKOSI Gérard
Girard

Reçu de Monsieur
UGIRASHEBUJA Evode
la somme de Six Mille francs
Rwandais (6000 Frw) Représentant
les jetons de présence pour
le Camp d'Entraînement
des sélections Nationales de
V.B. féminine et masculine

Fait à Butare, Le 19/7/88
Pour les 3 Entraîneurs

AC HABINSHUTIC.



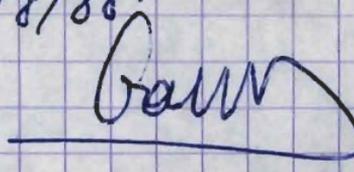
Reçu de Monsieur
UG'IRASHERUJA EVOOLE
la somme de 4.200 FRW
(Quatre Mille ~~DEUX~~ Cent
francs Rwandais) représ-
entant les frais de voyage
aller-retour et les jetons
de présence au Camp
d'entraînement à Butare.

Fait à Butare, Le 24/8/88
Rutaganzola J.P



Reçu de Monsieur UG'IRAS-
HERUJA EVOOLE la somme
de 2.400 FRW (Deux Mille
Quatre Cent francs Rwandais)
représentant les frais
de Mission pour le Camp
d'entraînement des sélec-
tions nationales de VB à
Butare

Fait à Butare, Le
24/8/88

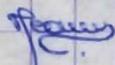

CAUNGWA
N. Pédiatrice

Reçu de Monsieur
UGIRASHÉBUJA Evode,
la somme de 13.000 Frw
(Treize Mille francs Rwandais,
Représentant les jetons
de présence pour le Camp
d'entraînement des
sélections nationales
féminine et masculine

Fait à Butare, le 19/7/88

Pour l'Equipe féminine

Jeannette UWIMANA



Recu de Monsieur UGIRASHEBUJA
Evode la somme de 4000 FRW
(Quatre Mille Francs Rwandais)
représentant les jetons de
présence pour le Camp d'en-
traînement des sélections
Nationales de V.B. à Butare.

Fait à Butare, Le 18/8/88
Pour les Entraîneurs

AC HARIMSIHUT/
JMR.

Recu de Monsieur
UGIRASHEBUJA Evode la somme
de 1400 FRW (Mille quatre Cent
Francs Rwandais) représentant
les jetons de présence pour le
Camp d'entraînement des
Sélections Nationales de V.B. à
Butare

Fait à Butare, Le 23/8/88
Pour les Entraîneurs
JMR.

Reçu de Monsieur
UGIRASHÉBUJA Evode, la
somme de 2000 FRW représen-
tant les frais d'achat
des serviettes hygiéniques pour
la sélection nationale
féminine.

Fait à Butare
le 19 juillet 1988
La Capitaine

Jeanette UWIMANA

Rowley

Reçu de Monsieur
UGIRASHÉBUJA Evode la somme
de 17.000 FRW (dix sept mille)
francs Rwandais) représentant
les jetons de présence pour le
Camp d'entraînement des
sélectionnés Nationales de V.B. à
Butare

Fait à Butare, Le 18/8/88
pour l'équipe la Capitaine

Jeanette UWIMANA

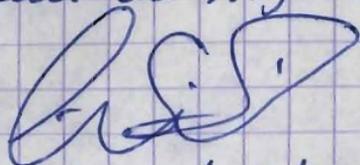
Rowley

Reçu de Monsieur

UGIRASHEBUJA Evode, la
somme de 15.000^{fr} (quinze
mille Francs Rwandais)

Représentant les frais de
mission à Butare pour conduire
les sélections Nationales de VB
du 15 juillet au 27 Août 1988

Fait à Butare, le 18/7/88
NKUNDABAGENZI Isaac
Chauffeur au Mijéucoop



le 18/07/1988

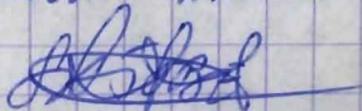
Reçu de Monsieur

UGIRASHEBUJA Evode, la
somme de 15.000 FRW
(Quinze mille francs
Rwandais) représentant
les jetons de présence pour
le Camp d'entraînement
des sélections Nationales
féminine et masculine.

Fait à Butare, le 19/7/88

Pour l'Equipe Masculine

JERAZINDA ANTOINE

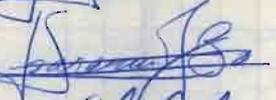
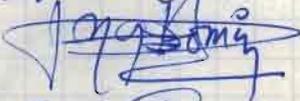
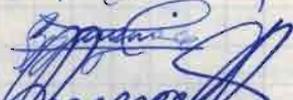
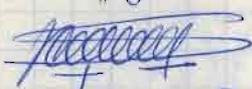
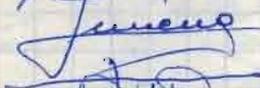
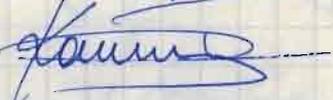
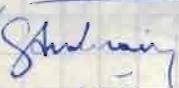
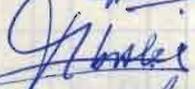


Totom de présence (8^e tranche) du 10/08/1988
↳ (1.000 FR)

- 1) GAHUTU Aimable ~~GAHUTU~~
- 2) NGOGA Dominique ~~NGOGA~~
- 3) KARARARANGA J.P. ~~KARARARANGA~~
- 4) NZARAMYIMANA Jenace ~~NZARAMYIMANA~~
- 5) SEMANA Athanase ~~SEMANA~~
- 6) SEMANZI.K. Aimable ~~SEMANZI.K.~~
- 7) KARANGWA Dimes ~~KARANGWA~~
- 8) BAYIGAMBA ROBERT ~~BAYIGAMBA~~
- 9) KARUKUZI Jean Baptiste ~~KARUKUZI~~
- 10) IMEMAMIRORE B. ~~IMEMAMIRORE~~
- 11) HBARAGA Alexis ~~HBARAGA~~
- 12) NKOSI Gérard ~~NKOSI~~
- 13) NIWUKURUPI B. ~~NIWUKURUPI~~
- 14) NUBUKHA Claudius ~~NUBUKHA~~
- 15) RUKAMBA J.M.V. ~~RUKAMBA~~
- 16) HAKIZIMANA Célestin ~~HAKIZIMANA~~
- 17) SEBENZITA Antoine ~~SEBENZITA~~

Le 19/07/1988

Reçu de Monsieur SEBALINGA Antoine la somme de mille francs représentant les jetons de présence (avance) suite aux entraînements ^{de Volley-ball} des Sélections Nationales masculine et féminine qui se déroulent au Campus Universitaire de Butare (U.N.R.)

- 1) KARABARANSA J. Pierre : 
- 2) KAREKEZI Jean Baptiste : 
- 3) SEBALINGA Antoine : 
- 4) NGOGA Dominique : 
- 5) NZARAMYIMANA IGORACE : 
- 6) SEMANA Athanase : 
- 7) BAYIGIRIHA ROBERT : 
- 8) SEMANZI Aimable : 
- 9) IMENAMIKORE B. : 
- 10) GATUTU Aimable : 
- 11) KARANGWA Dismas : 
- 12) NKUSI Gerard : 
- 13) HAKITIMANA Célestin : 
- 14) MPARAGA Alexis : 
- 15) NIBUMUREGI J. B. : 
- 16) NUBAHO Desphos : 
- 17) RUKAMBA J.M.V : 

Ndaha-yo Epiphane ~~Epiphane~~

Yanson-eye Chantal ~~Yanson-eye~~

M. muberwa Seraphine ~~M. muberwa~~

Mutu mwinka Awunik ~~Mutu mwinka~~

Gasingwa Médiafrica Gouss le 30-07-88

M. gasana H. P. ~~M. gasana~~

M. zibera A. ~~M. zibera~~

Kubwimana G. ~~Kubwimana~~

Cyizaigira C. ~~Cyizaigira~~

M. zitoni P. ~~M. zitoni~~

Uwamahoro Rose ~~Uwamahoro~~

Sezi Keye Chantal ~~Sezi Keye~~

Mbanjempundu Jeanne ~~Mbanjempundu~~

Uwimana Jeanette ~~Uwimana~~

~~YANSONEYE Chantal~~ ~~Yanson-eye~~

JETONS DE PRESENCE (1000 Frs pour chacune)

- Ndahayo Epiphane ~~Rede~~
- Yansoneye Chantal ~~Yansoneye~~
- M. muberwa Seraphine ~~Muberwa~~
- Mutu mwinka Awunik ~~Mutu~~
- Gasingwa Médiatrice ~~Gamingwa~~ le 19/07/88
- M. gasana Hassina ~~Gasana~~
- M. zibera Agnès ~~Zibera~~
- Kubwimana Gertrude ~~Kubwimana~~
- Eyixigira Crescence ~~Eyixigira~~
- M. zi toni Pélagie ~~Zi toni~~
- Lwamahoro Rose ~~Lwamahoro~~
- Mbanjempundu Jeanne ~~Mbanjempundu~~
- Lwimana Jeannette. ~~Lwimana~~
- Sexikeye Chantal ~~Sexikeye~~

- Ndahayo Epiphane ~~[Signature]~~
- Tansonye Chantal ~~[Signature]~~
- M. muberwa Seraphine ~~[Signature]~~
- Mutu mwinka Awunika ~~[Signature]~~
- Grasingwa Mediatrice ~~[Signature]~~
- M. gasana Hassina ~~[Signature]~~
- M. zibera Agnès ~~[Signature]~~
- Kubwimana Gertrude ~~[Signature]~~
- Eyizigira Crescence ~~[Signature]~~
- M. zitoni Pélagie ~~[Signature]~~
- Uwamahoro Rose ~~[Signature]~~
- Sexikye Chantal ~~[Signature]~~
- Mbanjimpundu Jeanne ~~[Signature]~~
- Uwimana Jeannette ~~[Signature]~~

	Voyage	jetons	Total	
1)	NDAHAYO Epiphane -	500	+ 800	→ 1300 1300
2)	YANSONEYE Chantal -	400	+ 800	→ 1200 1200
3)	MUKA MUBERWA Séraphine -	1000	+ 800	→ 1800 1800
4)	MUTUMWINKA Aurélie -	1700	+ 800	→ 2500 2500
5)	MUKAGASANA Harina -	800	+ 800	→ 1600 1600
6)	MUKAZIBERA Agnes -	800	+ 800	→ 1600 1600
7)	KUBWIMANA Gertrude -	800	+ 800	→ 1600 1600
8)	CYIZIGIRA Crescence -	800	+ 800	→ 1600 1600
* 9)	MUKAZITONI Pélagie -	800	+ 800	→ 1600 1600
10)	UWAMAHOZO Rose -	800	+ 800	→ 1600 1600
11)	MBANJIMPUNDA Jeanne -	200	+ 800	→ 1000 1000
12)	UWIMANA Jeannette -	500	+ 800	→ 1300 1300
13)	SEZIKEYE Chantal -	800	+ 800	→ 1600 1600
* 14)	KARABARANGA J. Pierre -	200	+ 800	→ 1.000 1.000
* 15)	NGOGA Dominique -	200	+ 1800	→ 1000 1000
* 16)	GAHUTU Aimable (Mutare) -	1900	+ 800	→ 2700 2700
17)	HAKIZIMANA Célestin -	400	+ 800	→ 1200 1200
18)	KARÉKEZI J. Baptiste -	800	+ 800	→ 1600 1600
19)	MBARAGA Alexis (MAYAGA) -	600	+ 800	→ 1400 1400
20)	IMENAMIKORE Benjamin ^(MURARA) -	600	+ 800	→ 1400 1400
21)	BIZUMUREMYI J. Baptiste -	800	+ 800	→ 1600 1600
22)	BAYIGAMBA Robert -	800	+ 800	→ 1600 1600
23)	MUBAHA Cléophas -	1200	+ 800	→ 2000 2000
* 24)	SEMANZI Aimable -	200	+ 800	→ 1.000 1.000
25)	SEMANA Athanase -	1.250	+ 800	→ 2050 2050
26)	RUKAMBA J. M. V -	1000	+ 800	→ 1800 1800
27)	NZARAMYIMANA Ignace -	800	+ 800	→ 1600 1600
28)	KARANGWA Dismas -	800	+ 800	→ 1600 1600

850

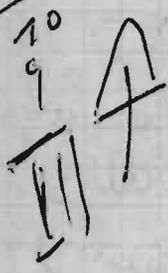
29) MPAHUNZINEZA Martin 3.800 FRW. ~~M. M. M.~~

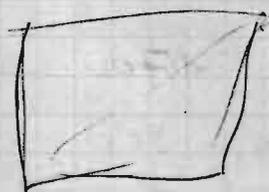
30) SEBALIMBA Antoine 1500 FRW. ~~S. S. S.~~

31)

$$\begin{array}{r} 2500 \\ \underline{24} \\ 70 \\ 9 \end{array}$$

$$\begin{array}{r} 833 \\ \underline{} \\ \end{array}$$





80

LISTE DE PAIE
- 0 - 0 - 0 - 0 - 0

- | | |
|--|---------------------------|
| 1. KARABARANGA J. Pierre - from KIGALI | : 400 F |
| 2. NGOGA Dominique | KIGALI: 400 F |
| 3. GAHUTU Aimable | NYAGATARE (MUTARA): 950 F |
| 4. HAKIZIMANA Célestin | NYAKIZU (BUTARE): 200 F |
| 5. KARUKURU Jean Baptiste | KIBACU: 400 F |
| 6. MIBARAGA Alexis | NYUYIRA: 300 F |
| 7. IMENAMIKORE Benjamin | Ndora (Butare): 300 F. |
| 8. SEBALINDA Antoine | KIGALI: 400 F |
| 9. BIZWUKURU J. BAPTISTE | KIGALI: 400 F |
| 10. BAYIGABWA ROBERT | KIGALI: 400 F |
| 11. Nubaha Clément | Mbogo: 600 F. |
| 12. SEMANZI Aimable | Kigali: 400 F |
| 13. SEMANA Athanase | GISENYI: 850 F |
| 14. RUKAMBA J.M.V | Mugambazi: 500 F |
| 15. Nzaramyimana Cyrille | KIGALI: 400 F |
| 16. Karangwa Dismas | KIGALI: 400 F |
| 17. MKURI Gerard | KIGALI: 400 F |
| | GISENYI: 800 F. |

B.S.F.

Vonnois

Carreut

9.8.88

Ministre



Vous signez

~~Dispositif~~
~~remarquer la~~
~~un conseil~~

9 4.8.88

~~578188~~

- Est ce qu'il est nécessaire
pour ce faire s'il y a

- Amon avis vous devez
communiquer la liste
des candidats de cette
formation et demander
qu'on puisse les utiliser.

MS 578188

REPUBLIQUE RWANDAISE
MINISTÈRE DE LA JEUNESSE
ET DU MOUVEMENT COOPÉRATIF
B.P. 1044 KIGALI

Kigali, le

N°

/15.08.01

Monsieur le Président de la Fédération
Rwandaise de Volleyball
K I G A L I

OBJET: Note d'instructions.

Monsieur le Président,

Compte tenu des difficultés constatées
au cours du dernier championnat de Volleyball, je voudrais vous
proposer de convoquer une réunion de l'Assemblée Générale où les
problèmes exposés devront être approfondis. En vue d'assainir la
situation, des mesures nécessaires y seront prises.

Aussi je vous informe qu'un certain
nombre d'arbitres de niveau préfectoral viennent d'être formés au
Groupe Scolaire de Rambura et qu'il serait bon de les rentabiliser.
Il faut donc programmer une réunion entre les membres du bureau
fédéral, le Ministère de la Jeunesse et du Mouvement Coopératif
et l'organisateur du stage le Frère RAOUL du Groupe Scolaire de
Rambura afin d'examiner les possibilités d'utiliser ces éléments
de façon efficace.

C.P.I. à:

- Frère RAOUL
Groupe Scolaire
de RAMBURA

Le Ministre de la Jeunesse
et du Mouvement Coopératif
NDINDILYIMANA Augustin
Lt Col BEM.-

Kigali, le

N°

/15.08.01

au peuple

Pour approbation

4.8.88

Monsieur le Président de la Fédération
Rwandaise de Volleyball
K I G A L I

OBJET: Note d'instructions.

Monsieur le Président,

Compte tenu des difficultés constatées au cours du dernier championnat de Volleyball, je voudrais vous proposer de convoquer une réunion de l'Assemblée Générale où les problèmes exposés devront être approfondis et en vue d'assainir la situation, des mesures nécessaires seront prises.

Aussi je vous informe qu'un certain nombre d'arbitres de niveau préfectoral viennent d'être formés au Groupe Scolaire^{du} Rambura et qu'il serait bon de^{les} rentabiliser. ~~Faudra-t-il~~ ^{Il faut donc} programmer une réunion entre les membres du bureau Fédéral, le Ministère de la Jeunesse et du Mouvement Coopératif et l'organisateur^{leur} du stage^{le} Frère RAOUL du Groupe Scolaire de Rambura afin d'examiner les possibilités d'utiliser ces éléments de façon efficace.

C.P.I.à:

- Frère RAOUL.

*Groupe scolaire
de Rambura*

Le Ministre de la Jeunesse
et du Mouvement Coopératif
NDINDILYIMANA Augustin
Lt Col BEM.-